

## **AUDIENCE SNEP-FSU VERSAILLES / RECTORAT**

**9 juillet 2019**

### **STAGIAIRES**

Suite à de précédentes audiences, les services rectoraux ont pris en compte un certains nombres de nos remarques et les conditions d'affectation des stagiaires se sont vues améliorées.

Au regard des nombreux échanges que nous avons avec les fonctionnaires stagiaires, nous avons de nouvelles suggestions à vous soumettre :

#### **Au sujet des choix des berceaux :**

Le SNEP-FSU Versailles renouvelle sa demande qu'un groupe de travail soit réuni, après les décisions des Conseils d'Administration des EPLE relatifs à la Dotation Globale Horaire et en amont de l'ouverture de la phase intra-académique du mouvement. Ce groupe de travail aurait pour mission d'établir une liste assez large d'établissements susceptibles d'accueillir des enseignants d'EPS stagiaires dont disposerait le corps d'inspection et à qui reviendraient les choix définitifs à opérer.

#### **Les vœux d'affectation sur le serveur ALLADIN :**

Le serveur ALLADIN propose aux futurs professeurs stagiaires d'EPS de faire des choix géographiques suivant 3 zones par département. Malheureusement, la liste des postes d'accueil n'étant pas portés à la connaissance des demandeurs, il arrive que des stagiaires demandent des zones où aucun support n'est défini, ainsi ce vœu est inutile.

Le SNEP-FSU propose que les postes berceaux soient portés à la connaissance des intéressés au moment de leurs vœux d'affectation.

De plus, certains postes berceaux sont identifiés dans des établissements classés en éducation prioritaire. Pourtant, enseigner en éducation prioritaire devrait pouvoir être une affectation choisie par les futurs fonctionnaires stagiaires comme c'est le cas pour les enseignants d'EPS titulaires dans l'académie de Versailles.

Le SNEP-FSU demande donc à ce que les futurs fonctionnaires stagiaires aient la possibilité de remplir une case sur le serveur ALADIN au moment de leurs vœux s'ils ne souhaitent pas effectuer leur année de stage en éducation prioritaire.

#### **Les formations mutations proposées par les services du rectorat :**

Cette année encore, les réunions mutations sur les 2 phases du mouvement ont eu lieu des vendredis. Or les vendredis sont des temps de formation dans les ESPE pour les enseignants d'EPS. Serait-il possible, qu'au moins une de ces formations se déroulent sur un autre jour ?